

Les espèces migratrices rares

La diversité des habitats, la présence d'une riche avifaune, la proximité avec des milieux riches et diversifiés (montagne, mer, plaine agricole), et sa situation sur un des plus grands axes de migration des oiseaux font que le littoral voit aussi passer plus ou moins occasionnellement des espèces d'oiseaux rares durant les périodes de migration et lors de l'erratisme hivernale de certaines espèces.

Ces espèces exploitent les différents habitats présents de façon quasi imprévisible lors de stationnements plus ou moins longs avant de poursuivre leur migration. Elles peuvent aussi n'être observées qu'en migration active avec alors peu d'interaction avec les habitats naturels présents sur les sites.

Les exigences biologiques de ces espèces migratrices rares sont donc limitées et sont le plus souvent identiques à celles des espèces plus régulières sur les sites.

Ces espèces sont présentées ci-dessous. Elles ont été classées en trois catégories selon l'occurrence et la période d'observation de celles-ci sur les sites :

- Espèces migratrices rares mais régulières (observées quasi-annuellement);
- Espèces migratrices rares et occasionnelles;
- Espèces hivernantes rares.

Dans chaque catégorie, les espèces sont listées selon la séquence, la systématique et la nomenclature de Voous (Voous K.H., 1977).

I. Espèces migratrices rares mais régulières

▪ A032 - Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*)

Description et statut

L'ibis falcinelle est entièrement brun foncé à ne pas confondre avec l'ibis sacré qui est blanc et noir. Il est en déclin en Europe et, en France, niche occasionnellement moins d'une dizaine de couples en Camargue. Depuis quelques années, le nombre d'individu observé en hivernage dans l'Aude ne cesse d'augmenter pour atteindre un groupe de 53 individus cantonnés sur les marais de Fleury en 2004.

Occurrence d'observation

Sur le site du complexe lagunaire de Bages-Sigean, 1 à 3 individus différents sont observés chaque année en automne ou en tout début de printemps en stationnement. Ils semblent apprécier la compagnie de groupes d'ardéidés et d'ibis sacré présents dans les rizières inondées, et les marais doux ou saumâtre (Saint-Louis, Petit Mandirac, Petit et Grand Tournebelle, et Ancien étang du Cercle). L'espèce est aussi citée comme nicheuse probable en 1988 sur l'île de Planasse (1 couple) (Heinzel & Martinolles, 1988). Pas de tendance sur ce site.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion pour cette espèce sont les mêmes que celles développées pour les différentes espèces d'ardéidés : amélioration de la qualité des eaux, augmentation des pratiques de submersion des terres agricoles hors période de végétation, et tranquillité des sites d'alimentation et de repos.

▪ A092 - Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*)

Description et statut

C'est la plus petite des espèces d'Aigles. Cette espèce est très peu étudiée et ces effectifs précis sont mal connus. En France, l'effectif est estimé entre 380 et 650 couples répartis sur une diagonale passant par le centre et orientée Sud-ouest/Nord-est. Le bastion pyrénéen de l'espèce semble stable mais l'aire de répartition s'est globalement contractée. Dans l'Aude, on recense au moins 20 couples à l'intérieur du département.

Occurrence d'observation

Sur le littoral, l'Aigle botté est observé régulièrement en migration : une dizaine d'individus différents en moyenne principalement en septembre-octobre. En 2004, le phénomène migratoire de l'espèce a été insolite avec plus de 300 individus migrant en sens inverse observé de Leucate à Gruissan sur un front large. Il n'est pas impossible que quelques individus hivernent occasionnellement en bordure des complexes lagunaires comme ce fut le cas en 1998. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion qui peuvent être mises en place pour cette espèce sont identiques à celles préconisées pour d'autres rapaces migrateurs comme le Circaète, les Milans ou les Busards.

▪ A074 - Milan royal (*Milvus milvus*)

Description et statut

La population française de Milan royal est estimée entre 3000 et 3900 couples distribués dans une bande diagonale allant du Sud-ouest au Nord-est qui correspond au couloir de migration classique de l'espèce.

Occurrence d'observation

Le littoral audois en marge de ce couloir de migration voit tout de même passer quelques dizaines d'oiseaux migrateurs principalement en automne. Pour les 2 sites, on peut estimer un effectif de 50 à 100 individus observés en migration. Ce flux est très étalé dans le temps : de février à avril et de août à novembre. Les effectifs observés semblent stables.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion qui peuvent être mises en place pour cette espèce sont identiques à celles préconisées pour le Milan noir.

- **A084 - Busard cendré (*Circus pygargus*)**

Description et statut

Proche du Busard Saint-Martin, on l'en distingue par son corps plus élancé et, chez le mâle, la présence de barres noires aux rémiges secondaires ainsi que de plus de noir au bout des ailes. Les populations françaises, actuellement estimées à 3900-5100 couples, déclinent en France (Thiollay J.-M., Bretagnolle V., 2004). En LR, les populations nicheuses, moins de 300 couples, sont considérées en déclin et soumises à de fortes fluctuations interannuelles.

Occurrence d'observation

Sur les deux sites, l'espèce n'est pas nicheuse mais y migre (avril-mai et août-septembre) avec des effectifs de 50 à 200 individus par an. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion qui peuvent être mises en place pour cette espèce sont identiques à celles préconisées pour d'autres rapaces migrateurs comme le Circaète, les Milans et les Busards.

- **A135 - Glaréole à collier (*Glareola pratincola*)**

Description et statut

Limicole atypique ressemblant davantage à une sterne, longues ailes pointues, queue fourchue et bec court, la Glaréole à collier est une espèce en danger et en déclin à travers l'Europe, à cause de la perte de ses habitats. En France, sa répartition est limitée à la Camargue où la population a fortement diminué passant de 30 à 60 couples dans les années 1970 à 6 couples en 1997.

Occurrence d'observation

Migratrice rare, l'espèce est observée ici et là sur le littoral méditerranéen et plus occasionnellement plus au Nord. La majorité des observations ont lieu en migration prénuptiale (fin avril-début mai). La Glaréole à collier a été notée 4 fois sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean de 1999 à 2004 : 1 individu sur les marais de Saint-Louis, les 20/04/00, 29/04/00 et 01/05/00; et 1 individu sur le Petit Castélou, du 30/04/03 au 03/05/03. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

La mosaïque de milieux présents sur le Petit Castélou et les marais de Saint-Louis (steppes salées, sansouires, prairies pâturées, eaux saumâtres et roselières) semblent convenir aux haltes migratoires de l'espèce. Aussi, les mesures de gestion à mettre en place pour l'espèce sont le maintien du pâturage extensif et des pratiques de submersion hivernale des parcelles.

▪ **A190 - Sterne caspienne (*Sterna caspia*)**

Description et statut

Migratrice rare mais régulière en France, elle fréquente les salins, les lagunes, les plages et parfois les grands plans d'eau intérieurs. Elle est observée au deux passages principalement en Camargue et sur les Étang Montpelliérains, mais aussi sur le reste du littoral languedocien.

Occurrence d'observation

Sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean, 4 observations sont signalées pour la période de 1999-2004 (1 aux salins de Sainte Lucie, 2 à l'étang du Grazel, 1 aux salins de Gruissan et 1 le sur l'étang de l'Ayrolle). Sur le complexe lagunaire de La Palme seule une observation de l'espèce est signalée durant la même période (1 à La Franqui). Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorables à la Sterne caspienne sont les mêmes que celles promulguées pour les autres espèces de Sternes nichant sur site concernant le maintien voire l'amélioration de la qualité des eaux des lagunes et autres surfaces d'eau libre propres à leur alimentation.

▪ **A222 - Hibou des marais (*Asio flammeus*)**

Description et statut

Le Hibou des marais n'est présent qu'en petit nombre en France avec moins de 50 couples et probablement moins de 500 individus hivernants. L'espèce est migratrice; les oiseaux traversent le continent et atteignent le bassin méditerranéen et même l'Afrique tropicale. Des conditions climatiques plus rigoureuses peuvent entraîner un afflux plus important d'oiseaux en France.

Occurrence d'observation

Sur les deux sites, seuls quelques stationnements d'un seul individu à la fois sont notés aux périodes classiques de migration; 5 observations sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean entre 1999 et 2004 et 2 observations sur le complexe lagunaire de La Palme. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Aucune mesure de gestion n'a pu être identifiée.

▪ **A272 - Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*)**

Description et statut

Ce petit passereau insectivore est caractérisé par sa gorge bleue et son grand sourcil blanc. Dans l'Union Européenne, il existe trois sous-espèces différentes de Gorgebleue à miroir, l'une d'elles : *L. s. namnetum* est endémique du littoral atlantique français. L'espèce est menacée, notamment par la modification et la disparition de son habitat dues aux reboisements et à l'agriculture intensive.

Occurrence d'observation

Sur les deux sites, l'espèce est observée régulièrement en périodes de migration : 5 à 10 observations par an et par site. L'observation d'individus très tard en saison hivernale indique l'hivernage de quelques individus. Sur les deux sites, toutes les roselières sont favorables au stationnement d'individus. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorables à l'espèce sont celles préconisées pour les espèces d'oiseaux des roselières et principalement celles préconisées pour la Lusciniole à moustache. De façon générale, il est essentiel de conserver un corridor écologique constitué d'un tissu de roselière plus ou moins lâche permettant à l'espèce d'effectuer des stationnements au cours de ses migrations.

- **A338 - Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)**

Description et statut

La Pie-grièche est un passereau de taille moyenne possédant un bec fort et crochu qui lui permet de prédater de gros insectes, coléoptères et orthoptères surtout, voire plus rarement des micromammifères. Au cours des dernières décennies et suite à l'intensification de l'agriculture, l'espèce a fortement régressé en Europe, à basse altitude. En LR, la Pie-grièche écorcheur ne niche que dans l'arrière pays où elle est bien présente. Elle est remplacée par la Pie-grièche à tête rousse sur le littoral.

Occurrence d'observation

5 observations totalisant 5 à 6 individus ont été faites de 1999 à 2004 uniquement sur le site du complexe lagunaire de Bages-Sigean : 2 individus différents sur le roc de Conilhac, le 04/09/99; 1 individu sur l'île Saint-Martin, le 27/09/99; 1 individu au Petit Tournebelle, le 14/08/02 et le 16/08/02; et 1 individu sur Saint-Louis, le 07/05/03. Pas de tendance connue sur le site.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorables à l'alimentation de l'espèce lors de ses stationnements migratoires sont identiques à celles promulguées pour les autres grands oiseaux insectivores des plaines agricoles que sont le Rollier d'Europe et la Pie-grièche à poitrine rose.

II. Espèces migratrices rares et occasionnelles

- **A018 - Cormoran huppé méditerranéen (*Phalacrocorax aristotelis desmarestii*)**

Description et statut

Le type méditerranéen du Cormoran huppé niche en France qu'en Corse et sur les îles de Marseille. Avec moins de 350 couples nicheurs l'espèce est en déclin sur le territoire national.

Occurrence d'observation

C'est un migrateur et hivernant peu commun. Seule une observation d'un individu en vol vers le Sud le 06/08/00 au large de Gruissan-Plage a pu être homologuée. D'autres observations plus douteuses se rapportent probablement à des Grands Cormorans. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

A l'avenir, toutes les actions de régulation des populations de Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) autorisées par arrêté préfectoral devront être effectuées avec la plus grande attention sur le littoral afin de ne pas détruire des Cormorans huppés méditerranéens avec lesquels la confusion est possible.

- **A019 - Pélican blanc (*Pelecanus onocrotalus*)**

Description et statut

En Europe, l'espèce ne niche qu'en Grèce. Seule une petite cinquantaine d'observations de l'espèce totalisant 60 individus a été effectuée durant le XXème siècle.

Occurrence d'observation

Dans l'Aude, 10 observations sont citées depuis 1980 dont un oiseau observé en migration active au dessus du roc de Conilhac le 29/08/01. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorables à ce grand voilier survolant uniquement les sites se résument en la limitation de nouveaux aménagements éoliens dans les couloirs concentrés de migration (le long des falaises par exemple).

- **A060 - Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*)**

Description et statut

Une des rares espèces de canard citée en annexe I de la directive, ce canard plongeur niche essentiellement en Europe de l'Est où son statut est vulnérable. En France, quelques cas de nidification sont cités avec une répartition très discontinue. Les hivernants, qui n'excèdent pas une dizaine d'individus chaque année en France, sont observés parmi de grands groupes de Fuligules milouins ou morillons.

Occurrence d'observation

Sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean, une seule observation de l'espèce est mentionnée le 16/12/01 sur l'étang de Bages. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

Aucune mesure de gestion ne peut être définie pour cette espèce. Un risque existe de destruction d'individu par confusion avec les autres espèces chassées de Fuligules.

- **A075 - Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)**

Description et statut

Très grand rapace principalement piscivore (E 190-240cm), le Pygargue à queue blanche niche en Norvège et dans les pays bordant la Baltique (nichait en Corse jusqu'en 1960). Quelques individus, principalement des juvéniles, sont hivernants en France principalement sur les grands lacs de l'Est et en Camargue. A la fin des années 1990, le nombre d'hivernants et de sites d'hivernage semble en augmentation.

Occurrence d'observation

Sur le complexe de Bages-Sigean, 3 observations d'immatures erratiques ont été faites : 1, le 29/08/86; 1 migrant au dessus de l'île Saint-Martin, le 01/11/03; 1 immature sur l'étang de Bages remontant vers le Nord, en janvier 2004. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorables à ce migrateur erratique consistent en la prévention des risques d'électrocution et de collision avec le réseau électrique aérien.

- **A078 - Vautour fauve (*Gyps fulvus*)**

Description et statut

Rapace de grande taille, charognard, le Vautour fauve reconquiert lentement mais sûrement ses anciens bastions français à la faveur de plans de restauration de l'espèce bien menés dans le Pays basque, les Cévennes-Grands Causses, les Baronnies et le Vercors. Les adultes sont principalement sédentaires, même s'ils peuvent parcourir jusqu'à 200 km pour s'alimenter. Il existe un erratisme chez les immatures et des échanges sont observés entre les populations espagnoles et françaises.

Occurrence d'observation

C'est dans ces conditions que sont observés 4 individus sur le littoral audois : 1 au dessus de l'étang de Campagnol, le 18/09/98; 1 immature né en 2003 dans une colonie caussenargue, le 08/09/03; 1 individu migrant au dessus de Peyriac, le 10/03/04; et 1 individu en bordure du massif de la Clape, les 12 et 13/11/04. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorables à ce migrateur erratique consistent en la prévention des risques d'électrocution et de collision avec le réseau électrique aérien voire les aménagements éoliens.

- **A079 - Vautour moine (*Aegypius monachus*)**

Description et statut

Sa silhouette massive, son envergure et son poids en font le plus imposant des rapaces de France. Eteint pendant environ un siècle, le Vautour moine fait à nouveau partie de l'avifaune de France, grâce à la réussite d'un programme de réintroduction dans les Grands Causses. A l'heure actuelle, cette population se compose de 10 couples.

Occurrence d'observation

Suite à un épisode de vent violent cet automne 2004, un individu immature a été détourné des contreforts des Grands Causses et a stationné les 12 et 13/11/04 sur le massif de la Clape (en compagnie d'un Vautour

fauve); il a survolé à quelques reprises la partie Nord-est du site de Bages-Sigean (Capitou/ Labrador). Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

La pérennité de cette espèce en France passe par la prévention des menaces telles que l'empoisonnement, le tir et l'électrocution.

- **A077 - Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*)**

Description et statut

Avec un effectif de 69-75 couples, la population française, en marge de la population européenne, est d'autant plus fragile qu'elle montre des cinétiques contrastées entre la population pyrénéenne (en lente augmentation) et la population provençale (en déclin depuis près de 30 ans). Migrateur strict, les populations françaises hivernent en Afrique.

Occurrence d'observation

C'est au cours de ces migrations que des individus sont observés sur le littoral audois : lors du suivi permanent de la migration effectué dans les années 1990 sur Gruissan, 1 à 2 individus étaient observés par an. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorable à ce migrateur erratique consistent en la prévention des risques d'électrocution et de collision avec le réseau électrique aérien voire les aménagements éoliens.

- **A083 - Busard pâle (*Circus macrourus*)**

Description et statut

Très proche des Busards Saint-Martin et cendré, le Busard pâle niche en Europe de l'Est et n'est observé qu'occasionnellement en Europe occidentale principalement en migration pré-nuptiale (une cinquantaine de données en France pour le XXème siècle).

Occurrence d'observation

L'espèce a été observée à 4 reprises dans l'Aude. 2 observations de mâles en migration concernent les complexes lagunaires de La Palme et de Bages-Sigean : 1 mâle sur Leucate/ La Franqui, le 02/04/04; et 1 mâle au dessus de Gruissan, le 03/04/04. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion qui peuvent être mises en place pour cette espèce sont identiques à celles préconisées pour d'autres rapaces migrateurs comme le Circaète, les Milans et les Busards.

- **A399 - Elanion blanc (*Elanus caeruleus*)**

Description et statut

Cette espèce n'est reconnue nicheuse en France que depuis 1990. Seuls 4 couples nichent régulièrement en Aquitaine en limite septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce.

Occurrence d'observation

L'observation d'un individu en migration le 3 avril 2004 au dessus des Coussoules est une donnée rare pour l'espèce. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

Aucune mesure de gestion spécifique ne peut être avancée.

- **A120 - Marouette poussin (*Porzana parva*)**

Description et statut

Plus petite et moins farouche que la Marouette ponctuée, la Marouette poussin connaît une régression continue en France l'amenant actuellement au seuil de l'extinction avec moins d'une dizaine de couples. En marge des voies de migration de l'espèce plus à l'Est, la France voit quand même passer quelques individus en transit chaque année.

Occurrence d'observation

Sur les 2 sites, l'espèce a été observée à 6 reprises : 1 individu sur les Coussoules, le 12/04/96; 1 individu sur les Coussoules, le 04/05/97; 1 individu sur l'ancien étang du Cercle, le 30/04/99; et 1 individu (au moins ?) sur les Coussoules, les 24/03/03, 29/03/03 et 11/05/03.

Mesures de gestion

Les marais doux et phragmitaies des Coussoules et de l'ancien étang du Cercle sont les deux sites les plus fréquentés par les Marouettes sp.. Le maintien et la remise en état des marais doux des deux sites sont essentiels pour l'espèce lors de ses passages. Pas de tendance sur les deux sites.

- **A121 - Marouette de Baillon (*Porzana pusilla*)**

Description et statut

Proche de la Marouette poussin, la Marouette de Baillon était autrefois la Marouette la plus commune en France. L'effectif actuel serait de 10 à 50 couples. Il existe un passage migratoire presque imperceptible qui traverse la partie Est de la France pour gagner ses quartiers d'hivernage d'Afrique du Nord.

Occurrence d'observation

Une seule mention de l'espèce est citée dans l'Aude sur l'ancien étang du Cercle : 1 juvénile, le 16/10/98.

Mesures de gestion

Comme pour les 2 autres espèces de Marouette, le maintien et la remise en état des marais doux des deux sites sont essentiels pour l'espèce lors de ses passages. Pas de tendance sur les deux sites.

- **A139 - Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*)**

Description et statut

Ce pluvier est un nicheur très rare et en danger en France, avec seulement quelques couples signalés dans les Pyrénées Orientales. Un flux migratoire passant quasi inaperçu parcourt l'ensemble du territoire français.

Occurrence d'observation

Une seule observation d'un individu en migration postnuptiale est citée dans le périmètre du site de Bages-Sigean à Gruissan sur le Roc de Conilhac, le 13/09/00. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

Aucune mesure de gestion n'est définie pour cette espèce qui peut fréquenter tout types de milieux pendant ses migrations.

▪ **167 - Bargette du Terek (*Xenus cinerus*)**

Description et statut

Ce petit chevalier reconnaissable à son long bec arqué vers le haut et à ses pattes jaune orangé est un migrateur occasionnel sur le territoire français où il est cité moins d'une centaine de fois.

Occurrence d'observation

2 individus ont stationné sur les salins de Gruissan du 23/08/00 au 25/08/00. Pas de tendance.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorables à cette espèce sont identiques aux mesures citées pour les limicoles nicheurs ou/et migrateurs fréquentant les marais et bordures des plans d'eau douce et saumâtre (Echasse blanche, Avocette élégante, ...).

▪ **A154 - Bécassine double (*Gallinago media*)**

Description et statut

Très discrète et difficile d'identification, en France, la Bécassine double est observée principalement en migration avec 10-20 individus par an.

Occurrence d'observation

Sur le littoral audois, seules deux observations sont notées : 1 individu sur les Coussoules, avant 1999; et 1 individu sur le Petit Tournebelle, le 15/01/05 (mention hivernale exceptionnelle et inattendue pour une espèce qui hiverne normalement en Afrique tropicale). Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Le risque principal pour l'espèce est la destruction d'individus par confusion avec les autres Bécassines qui sont autorisées à être chassées. Une sensibilisation des acteurs de l'activité cynégétique serait favorable au maintien des populations européennes.

▪ **A170 - Phalarope à bec étroit (*Phalaropus lobatus*)**

Description et statut

Ce petit limicole est un migrateur rare en France qui fréquente le littoral et les plans d'eau intérieurs lors de ses passages migratoires principalement en migration postnuptiale (10 à 30 individus signalés chaque année).

Occurrence d'observation

Un individu a été observé en stationnement sur l'étang de La Palme, le 25/08/99 et un autre sur les salins de Sainte-Lucie, le 22/09/02. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorables à cette espèce sont identiques aux mesures citées pour les limicoles nicheurs ou/et migrateur fréquentant les marais et bordures des plans d'eau douce et saumâtre (Echasse blanche, Avocette élégante, ...).

▪ **A294 - Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*)**

Description et statut

Le Phragmite aquatique est un des passereaux les plus rares du continent européen et est considéré en danger au niveau européen. L'essentiel des effectifs niche en Europe de l'Est. Lors du passage postnuptial, des migrateurs originaires d'Allemagne et de Pologne transitent par la France vers leurs quartiers d'hivernage d'Afrique tropicale. L'espèce apparaît en petit nombre dans les roselières des étangs languedociens.

Occurrence d'observation

De 1999 à 2004, seulement un Phragmite aquatique a été observé dans des buissons à Port-la-Nouvelle, le 21 avril 2004. Très difficile à observer et à différencier des autres espèces de "fauvettes" paludicoles, il est vraisemblable qu'un flux d'oiseaux transite par le tissu de roselières des 2 sites sans y être détecté. Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

De façon générale, le maintien ou la remise en état des vastes marais à roselières bordés de prairies à carex et à jonc doit être une priorité pour l'ensemble des passereaux paludicoles comme la Lusciniole à moustaches ou la Rousserolle turdoïde.

▪ **A321 - Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*)**

Description et statut

Le Gobemouche à collier est une espèce migratrice, dont les effectifs nicheurs en France n'excèdent peut-être pas les 10000 couples répartis dans quelques départements du Nord-est du pays. La migration postnuptiale passe quasi inaperçue et ce n'est que lors de la migration pré-nuptiale (fin avril – début mai) que des mâles en plumage nuptial principalement sont observés.

Occurrence d'observation

Le littoral audois est situé bien à l'Ouest de l'axe de migration majeur de l'espèce. C'est suite à un épisode de vent d'Est en avril 2004 qu'un nombre important d'individus a été observé en divers points des deux sites (du 17 au 23 avril) : 2 individus au Centre Francis Vals de Port-la-Nouvelle, 1 individu sur l'île Saint Martin, 6 individus dans les jardins publiques de La Franqui, 3 individus aux abords du Camping des Coussoules, 2 individus aux Chalets de Gruissan, 1 individu aux Mongettes, et 3 individus aux Rec des Bains. Pas de tendance sur ces deux sites.

Mesures de gestion

Aucune mesure de gestion ne peut être définie pour cette espèce.

III. Espèces hivernantes rares

- **A001 - Plongeon catmarin (*Gavia stellata*)**

Description et statut

Le statut du Plongeon catmarin en France n'est pas connu précisément où il n'est qu'hivernant sur l'ensemble du littoral et plus rarement dans des plans d'eaux continentaux.

Occurrence d'observation

C'est le plus rare des plongeurs hivernants sur le littoral audois avec seulement 3 observations en bordure des 2 sites : 1 individu face aux Coussoules, le 23/11/02; 1 individu dans le port de Port-la-Nouvelle, le 21/01/02; et 1 individu face à Gruissan-Plage, en novembre 2004. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Les mesures de gestions favorables à cette espèce sont identiques à celles développées pour le Plongeon arctique.

- **A 003 - Plongeon imbrin (*Gavia immer*)**

Description et statut

Le plongeon imbrin est un hivernant marginal mais régulier en France avec entre 150 et 300 individus par an. D'occurrence quasi annuelle, ce plongeon s'observe toujours en petit nombre.

Occurrence d'observation

5 observations ont été notées entre 1999 et 2004 : 1 individu sur l'étang de la Sèche (Bages), le 14/09/99 (donnée précoce); 1 individu dans l'avant-port de Gruissan, du 04/12/00 au 14/12/00; 1 individu dans le port de Port-la-Nouvelle, le 21/01/02; 1 individu au large de la Franqui, le 23/11/02; et 2 individus au large de la Franqui, le 27/03/04. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Les mesures de gestion favorables à cette espèce sont identiques à celles développées pour le Plongeon arctique.

- **A090 - Aigle criard (*Aquila clanga*)**

Description et statut

L'aigle criard niche dans les zones forestières, des frontières de Pologne-Biélorussie et des pays au Nord de la mer noire. C'est une espèce migratrice qui hiverne principalement en Méditerranée orientale. La France accueille 1 à 3 oiseaux en hivernage chaque année de façon régulière en Camargue et en Lorraine et exceptionnellement en Sologne, en Dombes et dans l'Aude.

Occurrence d'observation

1 oiseau a hiverné dans la partie Nord du site (Etang de Campignol, Roc de Conilhac, Craboule) en 1994 et 1995. Les habitats présents dans cette partie du site concordent avec les habitats fréquentés plus régulièrement dans notre pays : surtout de vastes zones humides lui servant de zone de chasse, avec des boisements à proximité lui procurant des perchoirs diurnes et nocturnes. Depuis, l'espèce n'a été observé

qu'à 2 reprises : 1 individu en migration au dessus du roc de Conilhac, le 29/08/98; 1 immature au dessus de l'étang de Bages, le 30/11/04. Pas de tendance sur ce site.

Mesures de gestion

Le maintien et la protection de ce vaste complexe de zones humides avec des boisements à proximité garantirait un site d'alimentation et la tranquillité aux quelques Aigles criards qui passent ou séjournent dans la région LR.

- **A091 - Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)**

Description et statut

L'Aigle royal, avec 390-450 couples territoriaux, est relativement bien implanté dans les massifs français. Les effectifs semblent stables suggérant une limitation des disponibilités alimentaires. On recense 16 à 17 couples dans l'Aude et certains sont à moins de 10 km à vol d'oiseaux des deux complexes lagunaires.

Occurrence d'observation

1 à 3 observations d'oiseaux en erratisme sont effectuées chaque année principalement d'octobre à février et le plus souvent elles concernent des juvéniles. 2 observations d'oiseaux stationnant sur la Réserve africaine de Sigean (le 09/01/99 et le 05/03/04) laisse à penser que l'espèce recherche des zones de tranquillité, riche en proies, et possédant des perchoirs à proximité. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

Une des mesures de gestion favorables aux stationnements internuptiaux de l'Aigle royal sur le site serait la création de zones de tranquillité en bordure des zones humides.

- **A103 - Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)**

Description et statut

Le Faucon pèlerin, avec un effectif national de 1100 – 1400 couples, poursuit sa recolonisation, la France accueillant dorénavant plus de 20% de l'effectif européen. Dans l'Aude, l'espèce ne niche pas sur le littoral audois peut-être du fait de la forte densité de Grand-duc d'Europe.

Occurrence d'observation

Sur les deux complexes lagunaires, 5 à 10 oiseaux en migration et/ou en erratisme postnuptial sont observés par an. 1-2 individus ont stationné sur le site durant quelques jours en hiver exploitant l'intégralité des habitats des sites comme terrain de chasse et utilisant les reliefs rocheux comme reposoirs ou comme points d'affût (Saint-Martin, Roc de Conillac, île de l'Aute, Cirque de l'étang du Doul, Falaise de Leucate, Plateau de La Palme/Port-la-Nouvelle, plages et salins).

Mesures de gestion

Les mesures de gestion envisageables pour cette espèce migratrice sont la neutralisation du réseau électrique aérien et l'installation de nouvel aménagement éolien en dehors des axes migratoires concentrés. Pas de tendance sur le site.

- **A098 - Faucon émerillon (*Falco columbarius*)**

Description et statut

Le Faucon émerillon n'est connu en France qu'en migration et en hivernage. Il fréquente alors les milieux très ouverts favorables à son alimentation essentiellement constituée de passereaux. L'effectif d'hivernants en France semblerait s'être stabilisé à 100 - 500 individus.

Occurrence d'observation

Un passage migratoire d'une dizaine d'individu est observé chaque année sur les deux sites sans tendance dans le temps. Et 1 à 2 individus hivernent régulièrement sur le site du complexe lagunaire de Bages-Sigean. La zone d'hivernage préférentielle sur ce site semble être constituer par les pâturages et les rizières du Petit Tournebelle et du Petit Mandirac où de nombreux groupes de passereaux granivores fournissent des proies en quantité suffisante. Pas de tendance sur les deux sites.

Mesures de gestion

La principale menace qui pèse sur l'espèce que ce soit en hivernage ou en migration est la destruction involontaire d'individus suite à la confusion avec les Pigeons ramiers ou colombins.

- **A140 - Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)**

Description et statut

L'espèce hiverne en France en nombre variable suivant les années (20000 à 100000 ind.). La distribution et les tendances des effectifs hivernants français sont mal connues. En LR, le Pluvier doré hiverne principalement en Petite Camargue mais de petits effectifs sont aussi signalés sur les étangs montpelliérains et du Narbonnais.

Occurrence et statut

Un maximum d'une dizaine d'individus stationne en Février-Mars sur la plaine cultivée au Sud de Narbonne (Ancien étang du Cercle), sur les sols meubles (champs de céréales d'hiver, terres labourées et rizières). Pas de tendance sur le site.

Mesures de gestion

Il convient de favoriser sur cette zone le maintien de céréales d'hiver et de prairies rases inondées dans des zones non chassées.